

SPECIALITÉ > Animateur

MENTION ▶ Animation sociale

Organisme de formation

UFCV Grand Est, site de Reims

7 avenue Robert Schuman 51 100 Reims Tél. 03 26 35 80 60

Contact: formationpro-ch@ufcv.fr N° déclaration d'activité: 11750896975

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret: 775 685 621 01612

Lieu de la formation

7 avenue Robert Schuman 51100 Reims Tel: 03 26 35 80 60

formationpro-ch@ufcv.fr

► Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Descriptif de la formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "animation sociale"

Cours par correspondance: non Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle Diplôme d'Etat : arrêté du 9 novembre 2016

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux

Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr

Niveau visé: 4

Codes métiers: NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs; Formacode: 44067; ROME: G1202, G1203, K1206

Code Certif Info: 93227

N° fiche RNCP: 28557 date d'enregistrement: Arrêté du 09

novembre 2016 JO du 19 novembre 2016

Code CPF: 241669

Calendrier de la formation (voir ci-après)

Date de début : 18 septembre 2024 Date de fin: 12 septembre 2025

Formation en alternance à temps plein en continu durant 35 heures par semaine.

Durée totale de la formation : 1575 heures. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 609 heures ou 770 heures soit 35 heures par semaine pour un parcours complet demandeur d'emploi avec CC DACM et RAN
- Stage en milieu professionnel: 805 heures minimum soit 35 heures par semaine. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Engagement qualité des formations

Certification Qualiopi n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes: actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Référencement DataDock

Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site https://formation-professionnelle.ufcv.fr

Pré-requis Exigences préalables à l'entrée en formation

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme en cours de validité
- Posséder une expérience d'au moins 200 heures sur 3 mois en animation auprès de publics
- Être titulaire d'un diplôme ou brevet (Bafa, Bac pro services aux personnes, DEAES, DEAMP, etc.)
- Satisfaire aux épreuves d'admission

🔥 🔰 🗭 💋 🛈 & troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre handicap disponible pour envisager est l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les pré-requis. Satisfaire aux tests de sélection complémentaires qui n'auront lieu que si l'effectif de candidats dépasse le quota habilité par le certificateur.

Epreuve écrite et entretien oral

▶ Dates :

Epreuve écrite : 29 août 2024 sur convocation Epreuve orale: 30 août 2024 sur convocation

Lieu: en centre de formation

Réunion d'informations:

19 mars 2024/ 23 mai 2024 /2 juillet 2024

à 10h00 à l'UFCV au 7 avenue Robert Schuman à Reims

Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



6699€ (parcours sans CC DACM)

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4° a du Code général des impôts







MENTION I

Animation sociale

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site https://formation-professionnelle.ufcv.fr

Selon votre situation, vous pouvez obtenir des aides à la formation. Pour les demandeurs d'emploi, cette formation peut être financée par la Région Grand Est.

La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Form'AS. Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau. Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e). Préinscription en ligne via ce lien: https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/ Pour plus de renseignements, contacter le CFA Form'AS par

téléphone au 03 88 28 00 05 ou par mail : contact@form-as.fr

Objectifs et contenus de la formation

Objectifs :

www.form-as.fr

 Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation

- Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement
- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini
- Utiliser les techniques d'animation comme vecteur de lien social

Contenus:

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- -Technique d'animation : expression, activités scientifiques
- Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

Retrait des dossiers de candidature

► Retrait des dossiers à partir de février 2024

► Clôture des inscriptions : 16 août 2024

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

L'action de formation dispose :

- de plusieurs salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

Solution Solution S

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation;









SPECIALITÉ > Animateur

Animation sociale MENTION

évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle. Le s bloc s de compétence certifié s et validé s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le s bloc s manquant s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE. Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée. Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcy seront amenés à conduire des séguences de formation au cours de l'action.



Planning de la formation 2024-2025









MENTION ▶ Animation sociale

					2	024	1																															20)25																					
Sept	embr	re		Octob	re	Т	Novembre De				Décembre					Janvier			Février			Mars				Avril			П	Mai			Juin			Juillet		Т	Août		t Septe			otemb	ore	Т	Octobre			Novembre			Т	Décembre						
	HC	HE		1	HC HE	Ε		Н	СН	ŧΕ			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE	П		НС	HE	П		HC	HE					П		HC	HE			HC H	E		Н	C HE	П		HC	HE			HC H	E		HC	HE
1 D			1	М	7	1	ı۱	V			1	D			1	М			1	S			1	S			1	М	7		1	J			1	D			1	М	7		1	٧		7 1	ı ı	_ 7	7	1	М			1	S		1	L		
2 L			2	М	7	2	2 5	5		\perp	2	L	7		2	J			2	D			2	D			2	М	7		2	٧		7	2	L		7	2	М	7		2			2	2 N	A 7	,	2	J			2	D		2	М		
3 M			3	J	7	3	3 E)			3	М	7		3	V			3	L	7		3	L	7		3	J	7			S			3	М		7	3	J	7		3	D		3	l N	4 7	7	3	V			3	L		3	М		
4 M			4	V	7	4	1 L	L 7	7		4	М	7		4	S			4	М	7		4	М	7		4	V	7		4	D			4	М		7	4	V	7		4	L		7 4	ļ J	1 7	7	4	S			4	M		4	J		
5 J			5			_	5 N	и 7	7		_	J	7		5	D			5	М	7		5	М	7		5				5			7	5	J		7	5	S		_	5	М		7 5	١ ١	/ 7	7	5				5	М		5	V		
6 V			6				5 N	И 7	7		_	٧	7		6	L	7		6	J	7		6		7		_	D			6			7	6	V		7	6	D			6			7 6	5 5	_		6				6	J		6			
7 S			7	_	7		7]	_	7		7				7		7		7		7		7		7		7	_	1	7	_	М				S			7	L		-	7	_			7 E				М			7	V			D		ш
8 D		\sqcup	8		7	_	3 \	_	7		8	D			8	М	7		8	S	_		8		_	_	-	М		7	8		-		8	D			_	М		_	8	_		_	3 1	_	7		М		\sqcup	8	S	\perp	8	_	_	╙
9 L		\perp	9		7		9 5		\perp		_	L		7	9	J	7		9				9		_	_	9		1	7		V		7	9	L			_	M			9		_		N		,	9				9	D			М		\sqcup
10 M	_		10	_	7		0 [)			10	-			10		7		10	$\overline{}$			10			7	10	_	4	7		S				М	7		10	J		_	10		\perp	_	0 N	_	7		V		_	10	L			M		Ш
11 M			11		7		1 l	L				М	_	7	11				11	\rightarrow			11			7	11		╛	7		. D			11	М	7		11	V			11	-		_	1 J	_	'		. S		ш	11	М			l J		ш
12 J	_	\perp	12				2 N		7			J	_	7	12	D			12	М	_	7	12			7	12	_			12	_	7		12	J	7		12	S	L	_	12	-			2 ١	/ 7	′		D			12	М			2 V		ш
13 V	_		13				3 N	И	7		13	V		7	13	L		7	13	J	_	7	13			7	13	_	Ų.		13	_	7		13	V	7			D	L	_	13	M		1		_		13				13	J		13			ш
14 S			14		7		4 J	J	7		14	S			14	-		7		٧		7	14			7	14		1	7	14	_	7		14	S			14	L		_	14	J			4 E				М	_		14	V		14			ш
15 D		\perp	15	_	7	_	5 ۱	/	7	_		D			15	_		7	15	S	_		15		_		15	_	-	7	15	_	7		15				15	_		7	_	٧		_	5 l	_		15			_	15	S		15	_	_	ш
16 L	_	\perp	16		7		6 5	8			16	L	7		16	J		7	16	D			16			_	16		1	7	16		7		16		7		16	M		7	16	S	_		6 N			16				16	D			M		ш
17 M			17		7		7 E)				М	7		17	٧		7	17	L		7	17		7		17		1	7	17				17		7		17	J			17	D			7 N			17				17	L			7 M		ш
18 M	7		18	_	7		8 L	L	7			М	7		18	S			18	-	_	7	18		7	_	18		_	7	18				18	М	7			V			_	L		_	8 J	_		18				18			18	_		ш
19 J	7		19				9 N		7		19	J	7		19	D			19	М	_	7	19		7	_	19				19		7		19	J	7		19	S	L	_	19	-			9 \				D				М			V		ш
20 V	7		20				0 N	И	7			٧	7		20	L	7		20	J		7	20		7		20				20				20	V	7		20	D			20				0 5			20				20	J		20			ш
21 S	_	\perp	21		7		1 J	J	7		21				21	_	7		21			7	21		7	_	21					M	7		21	S			21	L			21				1 [. M			21	V			l D		ш
22 D			22		7	_	2 \		7		22		_	_	22	_	7		22		_		22		<u> </u>	_	22		_	_	22		7		22		\square			М		_	22		\perp	_	2 l	_	_		М	-		22	S	\perp	_	2 L	_	끧
23 L	7		23		7		3 5	_	\perp	4	23	L			23		7		23		_		23		_		23		_			V	7		23			7		М			23		_		3 N			23	J		_	23	D			B M		ш
24 M	_		24	_	7		4 E)	_		24				24		7		24	_	7		24			7	24		_		24					М		7	24	_			24		\perp		4 N				V			24				1 M		ш
25 M	7		25		7		5 L	L 7	7		25		_		25				25		7		25		_	7	25		7		25				25	М		7	25	V			25		_		5 J		_		S			25			25			ш
26 J	7		26				6 N	_	7		26		_		26				26	М	7		26		_	7	26			\perp	26			7	26	J		7	26	S	L	_	26	-	\perp		6 ١				D					\perp		5 V		\sqcup
27 V	7		27			2		И 7	7		27	٧			27			7	27	J	7		27		_	7	27			_		М		7	27	V		7		D		_	27	М	_		7 5	_		27				27	J			7 S		ш
28 S		\sqcup	28	_	7	2		J 7	7		28	S			28	M		7	28	٧	7		28		_	7	28			7	28				28	S			28	L			28	J	_		8 E	_		28		_		28	V			3 D		Ш
29 D			29	-	7	_	9 ١	/ 7	7	_		D	_		29	M		7			_		29	S	_	_	29	_	+	7	29	_	-		29	D			29	М		_	29	٧	7	29		_		29				29	S	\perp	29	_		╙
30 L	_	7	30	М	7	3	0 5	6	\perp		30	L	_		30	J		7					30		_	_	30	M	\vdash	7	30	_		7	30	L	7			M		_	30	S	\perp	30	0 N	1		30			\sqcup	30	D			M	_	\sqcup
			31	J	7						31	М			31	V		7					31	L	7						31	. S							31	J		7	31	D						31	V						31	l M		ш





